

Saint-Antoine. La limitation des déchets

🕒 Publié le 02 mai 2018



Les élèves de sixième se sont intéressés au tri des déchets, lors de la visite du centre de Triglaz.

Dans le cadre de leur programme d'EMC (enseignement moral et physique) et du parcours citoyen, les élèves de sixième du collège Saint-Antoine-La Salle travaillent sur le thème de l'écocitoyenneté. Comme tous les autres élèves de l'établissement, ils sont sensibilisés chaque année à la nécessité de limiter les déchets et de recycler ceux qui sont produits. C'est ainsi qu'ils sont amenés à collecter bouchons, papiers, crayons et autres outils d'écriture mais aussi cartouches d'encre et téléphones portables et à les déposer dans les points collectes de l'établissement. Afin de prendre conscience plus concrètement de l'intérêt de ces opérations, ils sont allés visiter Triglaz, à Plouédern, le centre de tri qui récupère chaque semaine 500 tonnes de déchets secs (bouteilles de plastique, canettes, briques, magazines, cartons...) venant de dix communautés de communes du nord du Finistère.

En parler autour de soi

Grâce aux explications de Céline Bourgoïn, de l'usine Triglaz et de Maëlle Pouliquen, de la communauté de communes du Pays des Abers, ils ont compris, tout au long de leur visite des installations, quel était l'intérêt d'un bon tri et ce que devenaient les déchets collectés. Parallèlement, chacun a été invité à être, dans son entourage, un ambassadeur, sur ces questions du recyclage. Les élèves se sont aussi engagés à mener, en famille ou entre amis, une action qui, au quotidien, permettra de protéger l'environnement.

Source : <https://www.letelegramme.fr/finistere/lannilis/saint-antoine-la-limitation-des-dechets-02-05-2018-11945853.php>